



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

N ID : 033-213302615-20251010-2025\_10\_08-DE

En exercice ..... 15

Présents : ..... 14

Votants : ..... 15

Absents : -excusés : 1

Procurations : ..... 1



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_10\_08

### Objet : Réfection de la toiture de la salle des fêtes

L'an deux mille VINGT CINQ, le 8 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 29 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme MASIN Claudie, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme PARET Aurélie ;

Exclus :

Procurations : Mme PARET Aurélie à Mme FORESTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 15**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Monsieur LAGARDE, adjoint au Maire, explique qu'il est nécessaire de refaire la toiture de la salle des fêtes.

Pour cela, il propose 3 devis :

- Entreprise VIAUD : devis incomplet
- Entreprise EDMOND David pour un montant de 10 081,20 €
- Entreprise BONDON Frédéric pour un montant de 9 731,04 € mais il manque la réfection des chenaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal choisit le devis de l'entreprise EDMOND David pour un montant de 10 081,20 €

A Lussac, le 08/10/2025

**Le Maire,**

**Didier GATINEL**

